

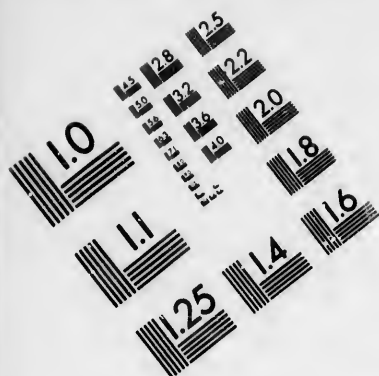
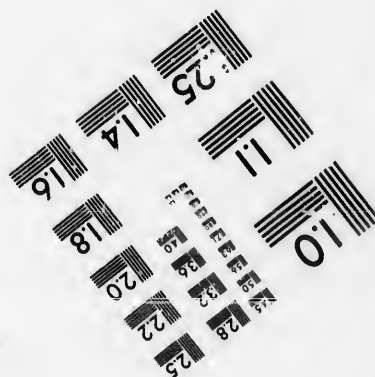
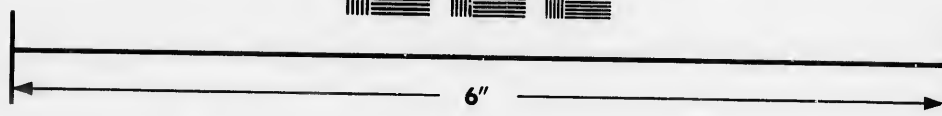
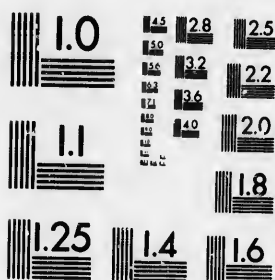


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1987

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☐ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					/						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

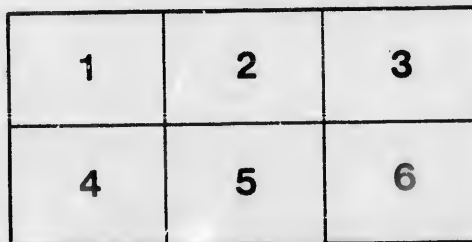
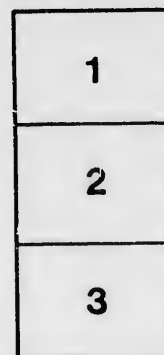
Seminary of Quebec
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

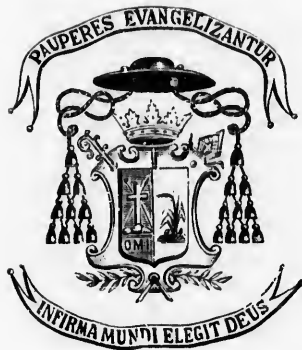
Séminaire de Québec
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MANDEMENT

**De Sa Grandeur Mgr Vital-Justin Grandin, O. M. I., Evêque de Saint-Albert,
à l'occasion de l'érection d'un Séminaire diocésain.**

VITAL-JUSTIN GRANDIN, O. M. I., par la grâce de Dieu et
par l'autorité du Saint-Siège Apostolique, Evêque de Saint-
Albert, Assistant au Trône pontifical.

*Au Clergé Séculier et Régulier,
Aux Congrégations Religieuses, et
Aux Fidèles de notre diocèse.*

Salut et Bénédiction en N.-S.

BIEN CHERS COLLABORATEURS, ET NOS TRÈS CHERS FRÈRES,

Notre grande préoccupation a toujours été, non seulement de vous enseigner et de vous rendre facile le pratique de notre sainte Religion, mais aussi, de procurer ce précieux avantage à vos enfants et arrière-petits-enfants.

Malheureusement, c'est un don de Dieu qui est peut-être moins compris et apprécié aujourd'hui que jamais. Cependant, on devrait d'autant mieux le comprendre ici, qu'on est plus rapproché de pauvres Indiens qui sont à peine initiés à ce grand bienfait.

Nous les avons vus, nos T. C. Frères, plongés dans les ténèbres de l'infidélité et nous avons pu constater, par nous-même, combien l'homme est malheureux dans cet état. Lorsque, il y a trente-cinq ans, nous dûmes revenir de l'extrême Nord dans cette partie de notre territoire qui a formé depuis le diocèse de Saint-Albert, nous fûmes bien touché des remerciements que nous adressaient les Sauvages, pour leur avoir appris la Bonne Prière. (C'est ainsi qu'ils appelaient notre sainte Religion.) Je ne puis m'empêcher de vous traduire, le plus brièvement possible, les paroles que m'adressa un de ces pauvres Indiens, qui me semblait un des plus indifférents :

"Tout le monde ici, me dit-il, reconnaît que tu nous as rendu un grand service en nous faisant connaître le " Bonne Prière." "Je doute que tous puissent l'apprécier comme je fais. A l'âge de sept ou huit ans, je tombai bien malade; ma mère et mes sœurs me traînaient à tour de rôle, d'un campement à l'autre, sur la glace du grand lac des Esclaves. Voilà bien que pendant un arrêt, j'entends ma mère dire à mes sœurs: "A quoi bon nous fatiguer à traîner cet enfant si longtemps, il ne mange plus, il ne vivra pas. Rendons-nous à l'île là-bas, nous y ferons du feu, et nous le laisserons là." Je pleurai et fis toutes les prières et promesses possibles pour qu'on ne m'abandonnât pas; mais tout fut inutile. Arrivés à l'île, on m'y déposa près d'un bon feu, et on mit aussi à côté de moi quelques provisions. On allait me quitter, lorsque ma mère me vit essayer de manger un morceau de viande sèche. "Mais, dit-elle, il mange! Essayons encore, jusqu'à ce soir." Voilà ce qui fait que je vis encore, conclut-il. Aujourd'hui nous ne craignons plus ni la maladie, ni la vieillesse, sachant que le Bon Dieu punit, dans l'autre vie, ceux qui abandonnent leurs enfants malades, ou infirmes, ainsi que les enfants qui abandonnent leurs vieux parents. Cette cruauté a disparu parmi nous."

On oublie trop N. T. C. F. de quels maux la connaissance de Dieu et de sa très sainte Loi, nous a préservés. Au lieu d'être si fiers de notre civilisation, il serait bon de nous rappeler à qui nous la devons. Nous trouvons aujourd'hui des hommes qui se disent et se croient savants; des gouvernements, même, qui semblent croire que la religion est une chose gênante dont il faut se défaire; et ils font ouvertement des efforts dans ce but. Si nous n'en sommes pas là absolument, nous ne sommes pas sans éprouver les pernicioeux effets de cette maladie contagieuse. Combien n'en voyons-nous pas qui se disent et se prétendent encore chrétiens et catholiques, mais qui regardent comme temps perdu, ou à peu près, tout le temps qu'ils donnent à Dieu et à la Religion. Dieu ne règne plus dans leurs familles, il y est traité en

étranger. Vous pouvez en constater les tristes effets: dès qu'un enfant croit n'avoir plus besoin de ses parents, il n'a plus pour eux ni égard, ni respect. Il n'est pas rare de voir de pauvres vieillards délaissés, recueillis dans des maisons de charité, tandis que les enfants sont à l'aise et se permettent même des dépenses extravagantes. Qu'arriverait-il si, comme les sauvages d'autrefois nous n'avions à redouter ni la police, ni la prison? Les conséquences de cette indifférence religieuse sont bien plus à redouter dans notre pays que dans tout autre. Plusieurs de nos tribus indiennes sont encore en partie infidèles; d'autres sont très faibles dans la foi; et des immigrants de toute langue, de toute religion et souvent d'aucune religion, arrivent annuellement. Combien qui en réalité ne se préoccupent ni de Dieu, ni du culte qu'ils lui doivent! Et dans ces conditions on voudrait nous imposer des écoles, dites nationales, où l'enseignement religieux serait exclu ou à peine toléré! On n'agirait pas autrement si on voulait nous faire retourner à l'infidélité, à la barbarie d'où la religion a retiré nos ancêtres.

Si, au moins, nous avions un clergé pouvant répondre à tant et de si grands besoins! Pendant longtemps la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, dont nous avons l'honneur de faire partie, a été seule pour évangéliser les Indiens. Nous devons cependant dire que les premiers missionnaires du pays étaient de saints prêtres séculiers, mais ils constatèrent que pour remplir cette mission avec fruit, il fallait une société religieuse. C'est alors que les Oblats furent appelés. Peu nombreux dans le principe, ils se multiplièrent peu à peu, et eussent suffi si la population fût restée la même et dans les mêmes conditions. Mais il nous faut aujourd'hui, outre les religieux, des curés restant au milieu de vous. Sans doute, nous avons le bonheur d'en compter déjà plusieurs et d'excellents. Outre que la plupart ne sont que prêtres, il ne faut pas espérer que des prêtres consentiront toujours à s'expatrier, à abandonner une position avantageuse, où ils ont la consolation de faire le bien facilement, pour venir végéter au milieu d'une population à peine fixée, d'une population mixte, là où il n'y a ni église ni presbytère, où tout est à faire avec peu de moyens et parfois peu de bonne volonté. Supposé que des prêtres, en nombre suffisant, eussent le courage de venir, ils ne pourraient, vu la multiplicité des langues en usage dans nos missions, répondre à tous les besoins. Il nous faut à tout prix un clergé à nous, un clergé formé pour les besoins du pays.

Nous devons une grande reconnaissance aux collègues et petits séminaires du Bas-Canada et d'Ottawa, qui ont eu la charité d'accepter chacun un enfant de ce pays, et d'essayer de le former. Le voyage est difficile et coûteux; de plus, il ne peut manquer

d'arriver que dans ces conditions, des enfants se dégoûtent et se découragent. Il faut alors les faire revenir avec autant de difficultés qu'il en fallut pour les faire aller, ce qui est au moins aussi peu encourageant pour les institutions que pour nous.

Ces divers établissements nous ont rendu et nous rendent encore de signalés services, et ont droit à toute notre reconnaissance, même ceux qui n'ont pas réussi, et nous prions Dieu de leur tenir compte de sacrifices qu'ils ont faits ou font encore en notre faveur.

C'en vaincu que, dans les familles respectables et vraiment chrétiennes que nous avons, malgré tout, en bon nombre, nous trouverions les éléments nécessaires pour faire de bons prêtres, qui auraient l'avantage d'être faits au climat et à la vie du pays; qui apprendraient en grandissant le français et l'anglais, si ce n'étaient pas leurs propres langues, sans oublier toutefois leur langue maternelle, s'ils appartenaient à d'autres nationalités; nous avons résolu d'essayer la fondation d'un séminaire pour le recrutement du clergé diocésain.

Une maladie très grave nous força à nous rendre en Europe en 1893; dès que nous pûmes voyager et parler en public, nous n'hésitâmes pas à entreprendre le triste métier de mendiant, métier d'autant plus pénible que, partout, en France surtout, les catholiques souffrent d'une persécution inavouée, qui oblige les fidèles à réserver leurs aumônes pour contrebalancer les tristes effets de la persécution. Il nous fallut donc aller tendre la main dans des pays où nous n'étions pas connus, où nous ne pouvions pas même nous faire comprendre. Nous espérons que Dieu nous tiendra compte des répugnances que nous avons dû surmonter, des déboires et même des humiliations qu'il nous a fallu supporter, sans compter les fatigues, et la maladie qui revint et nous fit craindre de ne pouvoir revenir mourir au milieu de vous.

Nous avons en vain essayé de trouver une congrégation qui voulût bien se charger de fonder un collège-séminaire dans notre diocèse, offrant pour cela le terrain nécessaire et tout l'argent dont je pouvais disposer, aucune n'a osé accepter mes peu encourageantes conditions. Cependant notre Congrégation, qui a déjà tant fait pour établir le règne de Dieu dans notre pays du Nord-Ouest, comprenant que sa tâche ne serait vraiment accomplie qu'autant que l'Eglise pourrait se maintenir par un clergé indispensable, nous engagea à aller de l'avant, en fondant le dit séminaire sous notre propre responsabilité, promettant de nous fournir les professeurs nécessaires. C'était pour nous un grand encouragement. Nous espérons que notre diocèse n'oubliera pas plus que nous ce qu'il doit à cette chère famille religieuse.

Ne nous sentant plus la force et le courage nécessaires pour entreprendre une fondation de ce genre, nous l'avons confiée à Mgr Legal, notre digne et bien-aimé Coadjuteur. Le dimanche 21 janvier, fête de la sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph, en présence de la population de Saint-Albert, il bénissait comme séminaire le modeste établissement en bois et la chapelle sous le vocable de la Sainte-Famille. Nous-même, le 25 janvier, fête de la Conversion de saint Paul, et quatre-vingt-quatrième anniversaire de la fondation de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, nous avons la consolation d'inaugurer ce modeste séminaire en y disant la première messe, à laquelle communièrent les quelques séminaristes de diverses nationalités présents. Nous osons espérer que cette œuvre, comme celle dont nous célébrions le 84^e anniversaire, sera également bénie de Dieu et procurera sa gloire. Ce faible arbrisseau, ce roseau agité par le vent de la pauvreté et de la tribulation, comme l'Evêque de Saint-Albert, s'appuyant sur la croix et la Famille de Marie Immaculée, se soutiendra, et contribuera à la gloire de Dieu, à l'honneur de l'Eglise et au bien du pays.

Nos Très Chers Collaborateurs, et bien Chers Frères, voilà donc notre séminaire ouvert. Nous n'en avons jamais vu d'aussi pauvre et d'aussi modeste apparence. C'est cependant pour nous une bien grande consolation d'avoir pu, avant de mourir, le voir bénir; de l'avoir inauguré et de le voir fonctionner. Nous devons avouer que notre consolation serait tout autre, si nous pouvions être assuré de son existence. Pour cela comme pour tout le reste nous comptons sur Dieu; nous avons d'autant plus besoin d'espérer en Lui, que les constructions et l'ameublement, bien que fort insuffisants, ont à peu près absorbé nos faibles ressources. Nous ne doutons pas, Chers Collaborateurs, que vous ne soyez vous-mêmes les principaux instruments de la Providence. D'abord, pour découvrir les vocations, trouver dans vos paroisses, missions ou stations que vous visitez, les familles vraiment respectables, vraiment chrétiennes, chez lesquelles le Seigneur choisit d'habitude les ministres de ses autels. Ce serait un grand honneur pour ces familles, si le bon Dieu leur faisait la grâce insigne d'appeler à son service un ou plusieurs de leurs membres. Il ne faut pas oublier que nos communautés religieuses travaillent, elles aussi, à la gloire de Dieu et au bien du pays et qu'elles ont besoin de se recruter. Contribuer à former des prêtres, c'est le moyen de vous perpétuer vous-mêmes, et de faire le bien après vous; c'est le moyen, peut-être, hélas! de racheter les manquements qui auraient pu vous échapper dans l'exercice d'un ministère si saint, si noble et si redoutable, que nous exerçons.

Dieu, le plus souvent, choisit dès le sein de sa mère, l'enfant destiné à son service. Ce sont cependant les parents chrétiens, la mère surtout, qui préparent l'élue de Dieu. Le curé y a aussi une grande part en dirigeant les parents dans cette formation importante, ne perdant pas l'enfant de vue, le préparant à sa première communion, examinant ses aptitudes, ses goûts, et lui donnant au besoin les premières leçons de latin. Que de vocations manquées parce qu'elles n'ont point été secondées par les soins nécessaires! C'est encore au pasteur à veiller à ce que des parents, par suite d'un zèle indiscret, ne dirigent pas vers les saints ordres un enfant qui n'y serait point appelé. Le sacerdoce, ne l'oublions jamais, ce n'est ni un métier, ni une position, c'est un honneur que l'amour de Dieu et le zèle des âmes peuvent seuls faire désirer et rechercher. Nous comptons aussi sur vous, chers Collaborateurs, pour faire comprendre aux parents, et l'honneur que Dieu leur fait, et l'obligation où il sont, non seulement de ne pas refuser à Dieu l'enfant qu'il leur demande, mais d'aider autant que possible à supporter les frais considérables qu'exigent l'éducation et l'entretien de cet enfant. Les religieux qui nous seront donnés comme professeurs se contenteront du strict nécessaire, nourriture et vêtement: encore, faudra-t-il le leur procurer. Nous tenons à ce que la nourriture tant des élèves que des maîtres, sans être recherchée, soit saine, fortifiante, et surtout suffisante, autrement, étudiants et professeurs n'y résisteraient pas. Il faut donc que les parents nous aident suivant leurs moyens, dussent-ils pour cela se gêner et s'imposer des sacrifices. Ils ne peuvent reculer devant l'obligation de payer la pension entière ou partielle. Le prix minimum de cette pension atteindra le chiffre de (\$120) cent vingt dollars par an, à moins que l'enfant ne puisse être externe, et ne prenne ses repas chez ses parents ou dans une maison voisine approuvée par le supérieur du séminaire. Une auberge ou hôtellerie, si bien tenue qu'on le suppose, ne saurait être approuvée pour cette fin, ni même une maison qui en serait trop rapprochée.

Il y aurait encore d'autres moyens de nous venir en aide. Nous ne vous demandons pas, chers Collaborateurs, de le faire de vos deniers: nous savons tous que vos ressources ne vous le permettent pas; mais vous pourriez peut-être trouver des parents, des amis, des connaissances qui seraient heureux de concourir à la formation d'un prêtre, sinon en dotant le séminaire d'une bourse ou d'une demi-bourse, du moins en se chargeant d'une pension ou demi-pension.

Jusqu'à présent nous n'avons pu former que deux prêtres dans le diocèse, et pour l'un d'eux nous avons pu trouver à l'é-

tranger une bonne âme qui s'est chargée de sa pension, bien qu'elle ne connût pas le sujet. Elle a même pensé à lui procurer le nécessaire pour offrir le saint sacrifice de la messe et exercer le saint ministère.

Nous avons déjà prévenu nos jeunes séminaristes de nous aider à payer nos dettes, par leurs prières, et je suis sûr que professeurs et évêques seront de la partie. Nous disons: nos dettes, nos bien chers Frères, car aussi bien mon digne Coadjuteur que moi, nous regardons comme fait à nous-mêmes ce qui sera fait en faveur de notre séminaire.

Nous profitons de la circonstance pour remercier du fond de notre cœur plusieurs de nos missionnaires qui ont été pour beaucoup et pour la partie la plus difficile, l'un dans la formation des deux premiers prêtres dont nous avons parlé, les autres pour la préparation de plusieurs sujets sur lesquels nous avons des espérances bien fondées.

L'obligation où nous nous trouvons de construire une cathédrale plus spacieuse et surtout plus durable que celle dont nous nous servons encore, augmente beaucoup nos difficultés pécuniaires; mais depuis près d'un demi-siècle que nous sommes dans le pays, sauf des cas tout à fait exceptionnels, en voyage, toujours à la veille de manquer du nécessaire, nous l'avons toujours trouvé. Nous sommes trop habitués aux bienfaits de cette Providence de Dieu, pour ne pas compter sur elle.

On a paru surpris de ce que nous appelons l'établissement: Séminaire, et non Collège. Le Séminaire N. T. C. F., est surtout destiné à former l'aspirant au sacerdoce et à la piété. Le collège, je veux le croire, est destiné à la science sans distinction, qu'il s'agisse d'en faire des prêtres, ou des hommes occupant dans le monde des positions libérales. A en juger par ce que nous voyons de notre temps, médecins, avocats, hommes de loi, industriels, ne vous feront pas défaut de sitôt, tandis qu'il nous faut des prêtres formés pour le pays. La multiplicité des langues qui se parlent dans le Nord-Ouest rend aussi notre tâche bien plus difficile, et nous oblige, au commencement du moins, à nous restreindre aux seuls aspirants au sacerdoce. Notre séminaire, tout humble qu'il est, a déjà quelque chose de commun avec le magnifique Séminaire de la Propagande à Rome. Il a pour mission de préparer des prêtres missionnaires, on y parle autant de langues qu'il y a de sujets; on y parle même une langue peut-être absolument ignorée à la Propagande.

Nous croyons bon, N. T. C. F., de vous prévenir contre cette propension trop commune, de vouloir donner une instruction

supérieure aux enfants pour les lancer dans les positions libérales. Ces positions s'obtiennent difficilement et se conservent au moins avec autant de difficulté. Ceux qui ne peuvent les obtenir, se trouvent déclassés par suite de leur éducation; ils se croient obligés à tenir un certain rang et à étaler un luxe écrasant. Que de misères ce brillant extérieur dissimule parfois! Combien ces pauvres déclassés seraient plus heureux et plus indépendants, à la tête d'une ferme, même bien modeste.

Il est certain aussi que tous les sujets que nous entreprendrons de conduire au sacerdoce, n'y arriveront pas. Si dans ce cas nous pouvons en faire de bons laïques instruits et utiles au pays, ce sera un dédommagement dans notre insuccès.

Cependant, N. T. C. F., nous ne renonçons pas absolument au collège, nous espérons l'avoir plus tard; et en attendant, si nous en voyons la nécessité, nous ferons un effort pour rendre service aux parents qui ne pourraient faire autrement. Mais nous regardons comme plus urgent de vous procurer de bonnes écoles commerciales pour les jeunes gens et des écoles normales pour former des instituteurs et des institutrices capables de répondre non seulement aux exigences outrées du gouvernement, mais surtout aux besoins de vos enfants, tel que vous l'entendons et le voulons. C'est pour cela que le Révérend Père Lacombe, notre vicaire général, malgré son âge avancé, ose encore entreprendre le voyage d'Europe, afin de nous obtenir le secours religieux dont nous espérons les plus heureux résultats pour le bien spirituel de nos diocésains, et pour l'avantage temporel de notre pays d'adoption. Que le Seigneur daigne protéger ce dévoué missionnaire, qui a déjà rendu tant de services au pays et à nos missions. Puisse-t-il réussir à nous procurer cet important secours, dont nous comprenons le besoin depuis si longtemps, et que nous serions si heureux de vous offrir avant de vous quitter.

Efforçons-nous tous par nos prières et, avant toute chose, par l'observance fidèle de notre sainte religion, de mettre Dieu dans nos intérêts. Lui-même nous le dit: "Sine me nihil potestis facere!" Sans moi vous ne pouvez rien faire! Nous pouvons en conclure qu'avec son secours nous pouvons tout.

A ces causes, le saint Nom de Dieu invoqué, et après avoir consulté ceux de nos missionnaires se trouvant à notre portée, nous croyons devoir régler et statuer ce qui suit:

1^o Le Souverain Pontife nous ayant autorisé à retenir pour les œuvres diocésaines, les composandes ou produit des dispenses que nous sommes trop souvent obligé de s'accorder en son nom, ce produit sera pour le soutien de notre séminaire, tant que Sa Sainteté nous continuera cette faveur.

2o Tous les ans, le saint jour de Pâques, ou un des dimanches qui suivront, dans les localités où le prêtre ne passe qu'en visiteur, ou fera, à tous les offices, la quête en faveur du séminaire, ce dont les fidèles devront être auparavant prévenus.

Le produit de ces dispenses et de ces quêtes sera envoyé fidèlement à notre procureur de l'évêché, qui le remettra au supérieur du séminaire. L'un et l'autre devront noter fidèlement les sommes reçues et en indiquer la provenance.

3o Sera le présent Mandement lu et commenté, à plusieurs reprises, s'il le faut, les dimanches qui suivront sa réception, dans les églises, chapelles ou oratoires fréquentés par les blancs. Dans les missions indiennes, on ne sera tenu ni à la quête, ni à la lecture du dit mandement. Nous prions pourtant nos missionnaires parmi les Indiens de faire comprendre combien ils ont intérêt à ce qu'elle réussisse, et de les engager à prier Dieu pour son succès. Le moins qu'on puisse faire est de les prévenir du jour où la quête doit se faire, et de les faire prier pour les bienfaiteurs du Séminaire.

4o Nous prions notre Révérendissime Coadjuteur de bien vouloir nous remplacer dans la direction du dit établissement, et d'agir sous ce rapport, comme s'il était absolument titulaire du diocèse de Saint-Albert.

Donné à Saint-Albert, sous notre seing et le sceau de nos armes, et la signature du Rvd Supérieur du Séminaire, secrétaire ad hoc, en la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge Marie, le 2 février de l'année 1900.

† VITAL-J., Ev. de Saint-Albert, O. M. I.

Par ordre de Sa Grandeur,

L.-S. CULERIER, Ptre. O. M. I.,

Secrétaire ad hoc.

